

Bonjour à tous,

Vous avez été admis dans en **Licence 1 Biotechnologies pour la santé à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes.**

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue, vous recevrez par mail le dossier d'inscription à compléter + la demande d'exonération des frais d'inscription (pour les étudiants étrangers) en juillet.**

Les inscriptions se déroulent en 2 étapes :

- I. Première étape : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>  
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 105€, un **code** vous sera donné. Il faudra le renseigner au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.
- II. Deuxième étape : la chaîne d'inscription.  
Vous devrez vous rendre sur le site de l'IFPS, 175 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères
  - Les **28, 29 août, 1er et 2 septembre** en **salle 004** entre les plages horaires suivantes -> **9h-12h et 13h00-16h00**

A noter, que si vous arrivez en France après le 2 septembre, vous pourrez venir vous inscrire administrativement au bureau Licences **avant le 5 septembre 2025**. Le bureau est ouvert **les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h**. **Le bureau se trouve à l'IFPS, au RDC (en face de la galerie des amphis).**

Concernant la réunion de rentrée :

Elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le **01/09/2025 à 10h00**  
Lieu de la réunion : **Amphi 2 IFPS**, 175 avenue Centrale, 38 400 Saint-Martin-d'Hères

**Pour information :**

- Si des changements devaient avoir lieu vous serez informé.e par mail à partir du **21 août** (date de réouverture de la scolarité). L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

## PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du mardi 22 juillet (au soir) au mercredi 20 août inclus.**

Le secrétariat des Licences